



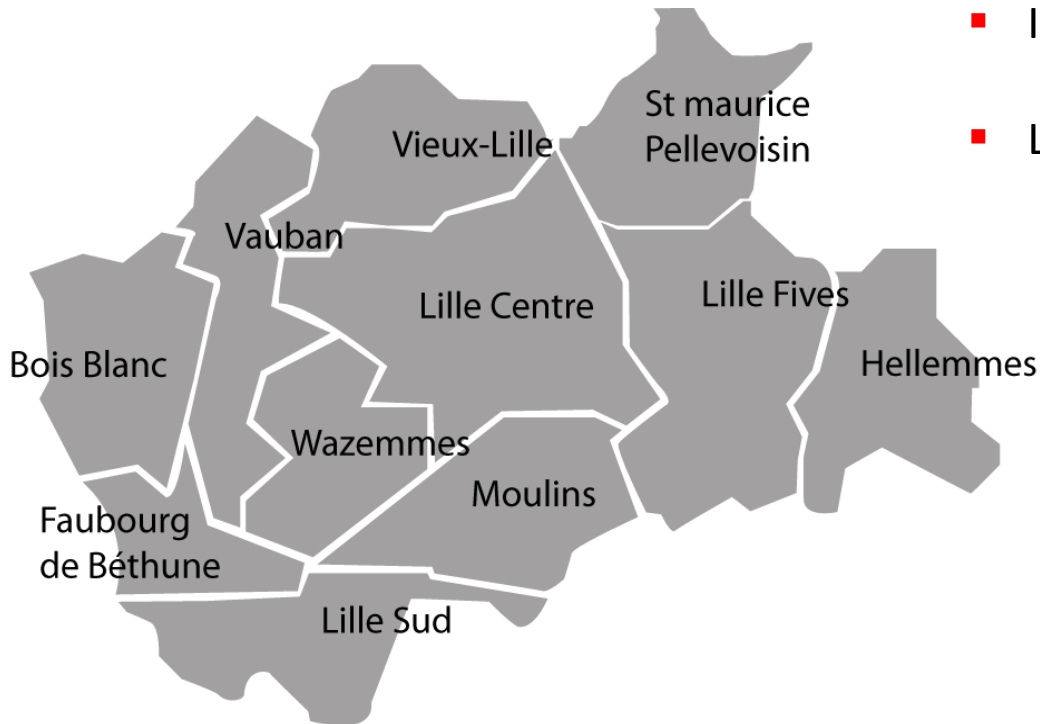
Actions menées contre les incivilités

Cécilia BLANC, Cheffe du Service Performance, Direction de la Propreté Publique

21/05/2025

Rencontres Transfrontalières de l'AVPU

La brigade propreté



- Une Brigade de la Propreté composée de 10 agents assermentés ASVP
- Intervention sur l'ensemble du territoire
- Les missions
 - ✓ Surveillance secteurs intra/extra
 - ✓ Médiation et résolutions d'un problème spécifique
 - ✓ Actions répressives (application de la réglementation rechercher des indices et rédiger des AV/TR suivi des interventions de retrait de dépôts)

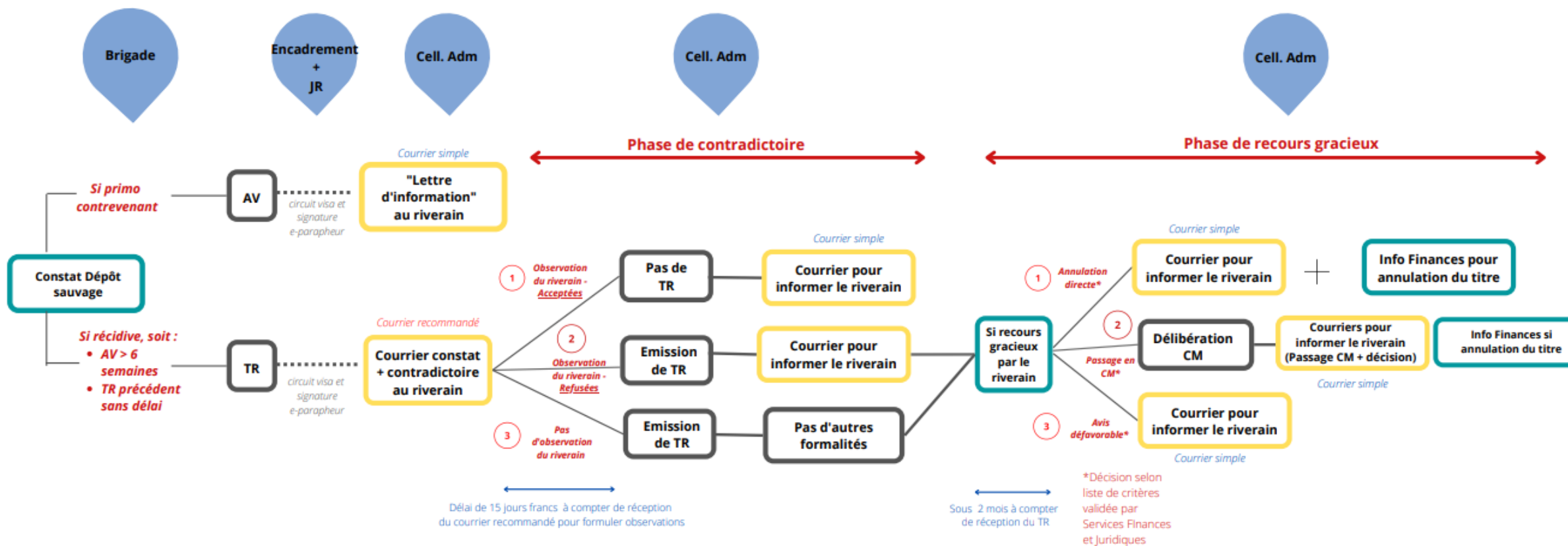
Dans le cadre du PLDA

- ✓ Coordination des interventions des éco-médiateurs de Lilebo
- ✓ Opération coup de poing coordonnée avec la PM et les opérateurs de collecte
- ✓ Expertise (procédure, retours d'expériences, actualisation des connaissances , prise en charge d'une thématique spécifique ..)

La procédure actuelle AV/TR



- Une délibération permettant de recouvrir les frais d'intervention des services de nettoyage



Réflexion en cours pour renforcer le cadre coercitif

Les orientations



- **Clarifier les règles de collecte et les faire connaître**
 - Mise à jour des arrêtés propreté et règlement de collecte (périmètre du service public, encadrement des dépôts sur l'espace public, clarification de la notion de déchets abandonnés..)

- **Construire un cadre répressif plus efficace avec 3 objectifs**
 - Dissuader ou combattre les mauvaises pratiques par une présence soutenue des agents sur le terrain (patrouille régulière, rappel à l'ordre),
 - Lancer des opérations ajustées au contexte, en alternant les interventions routinières (patrouilles) et imprévisibles (opérations coup de poing) destinées à créer un climat d'intranquillité auprès des contrevenants et ainsi prolonger dans le temps l'effet des actions menées
 - Rendre la sanction suffisamment coercitive pour amener les professionnels à changer de comportement voire à s'orienter vers des contrats privés

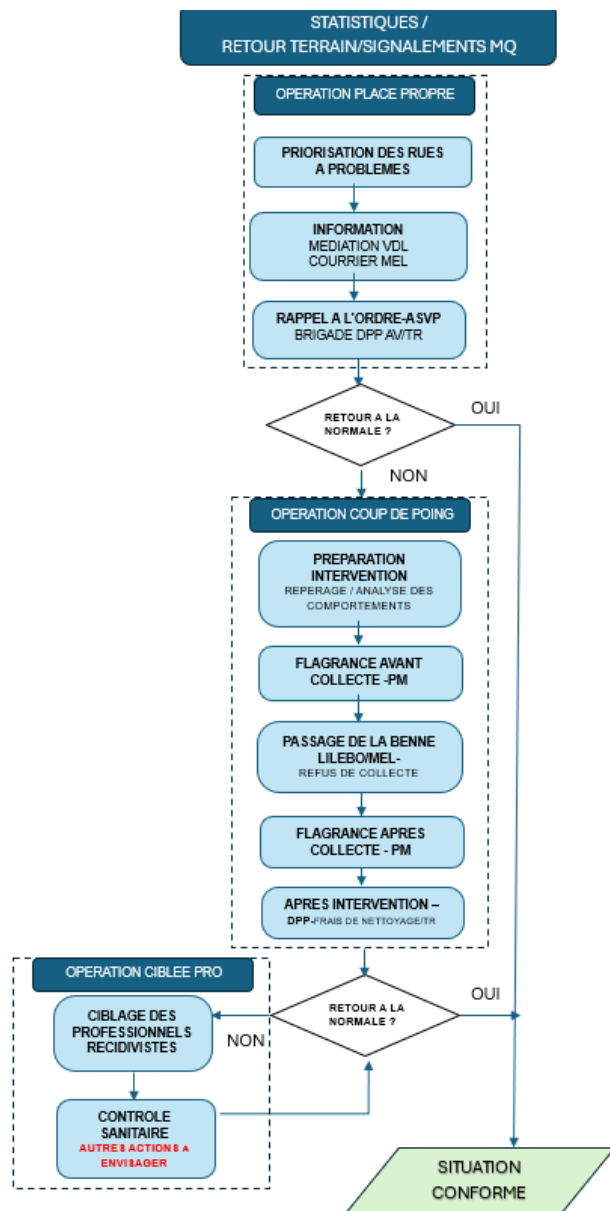
- **Mieux coordonner les interventions entre les différents acteurs**
 - Caractérisation de l'infraction
 - Mutualisation des moyens, partage des informations
 - Articulation plus efficiente des équipes (compétences, activités..)
 - Organisation de l'action de manière graduée à l'échelle d'une zone, d'une rue ou d'individus

Réflexion en cours pour renforcer le cadre coercitif



Les différents niveaux d'intervention

- **Une opération « rue propre »** : cette action à visée pédagogique, est essentiellement destinée à sensibiliser les usagers (remise de documents d'information, rappel à l'ordre) considérant qu'elles peuvent méconnaître les règles de collecte ou de propreté,
- **Une opération « coup de poing »** : cette action cible plus particulièrement une rue/un secteur présentant une problématique définie - Cette opération requiert aussi un temps de préparation plus long et des moyens complémentaires pour mettre en œuvre l'action répressive.
- **Une opération « ciblée »**: cette dernière action vise spécifiquement les multirécidivistes particulièrement réfractaires à l'application des règles- Il s'agit d'utiliser d'autres voies légales pour mettre ces entreprises en contrainte de faire, en misant sur l'impact financier de la sanction- Le contrôle sanitaire en est l'illustration mais d'autres solutions existent par ailleurs.



Exemple 1: opération de médiation



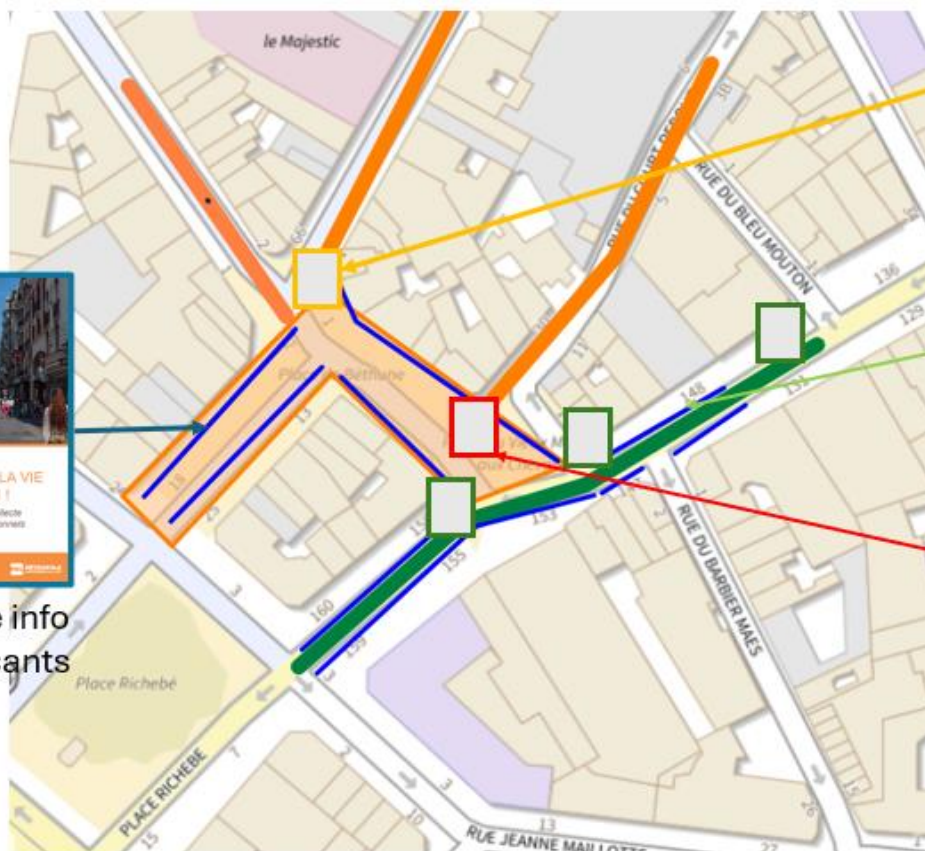
Panneaux de rue



Distribution de flyers



Panneaux dépôts sauvages + pochoirs + suppression corbeille



Plaquette info commerçants

PROBLEMATIQUE: les usagers ont pris l'habitude, durant les travaux réalisés rue du Molinel, de déposer leurs déchets sur la place du vieux marché

OBJECTIF revenir à une situation d'avant travaux et résorber le point de dépôts en rappelant les règles de présentation des déchets (jours de collecte et porte à porte)

Exemple 2 : opération coup de poing commerçants



Maintien d'une surveillance hebdomadaire DPP/MQ
juin 2024- avril 2025
avec l'appui CSU et en collaboration avec MEL/LILEBO ([whatsApp](#))



Opération répressive
Avril 2025 Nouvelle opération coup de poing en cours
PM/DPP/CSU/LILEBO/MEL
février 2025 Inspection sanitaire
Juillet et août 2024 Opérations coup de poing PM/DPP/CSU



Opération de médiation auprès des commerçants
Avril 2025 : Point sur les dotations de sacs/bacs avec la MEL/SULO
juillet 2024- janvier 2025 : Enquête auprès des commerçants [Lilebo](#)
Mai 2024 : remise plaquette règles de collecte DPP/MQ



Opération d'information LILEBO/DPP/MQ
Décembre 2024: 2^{ème} secteur modification jours de collecte
Mai 2024 : changement jour de collecte



PROBLEMATIQUE: les usagers ont pris l'habitude, durant les travaux réalisés rue du Molinel, de déposer leurs déchets sur la place du vieux marché

OBJECTIF revenir à une situation d'avant travaux et résorber le point de dépôts en rappelant les règles de présentation des déchets (jours de collecte et porte à porte)

Exemple 3: opération coup de poing commerçants



❑ LES AVANCEES

- le plan d'actions a plutôt bien fonctionné: **baisse globale de 50 % des infractions relevées depuis le lancement de l'opération**,
- **Effet positif des opérations coup de poing** (coordination PM/MEL/DPP/MQ): baisse systématique du nombre d'infractions les jours qui suivent
- Appui efficace du CSU pour identifier des contrevenants et palier le manque d'indices retrouvés
- Meilleur respect des jours de collecte par les commerçants : **70% des infractions sont constatées les lendemains de collecte**
- Quelques commerçants ont, depuis le début de l'opération, **pris des contrats privés**,

❑ LES PROBLEMES PERSISTANTS

- Seuls 11% des dépôts fouillés contiennent des indices
- 80% des contrevenants ont récidivé (montant des amendes apparemment peu dissuasif)
- Evolution de la nature des infractions:
- Equilibre précaire: le maintien d'un suivi hebdomadaire permet de prévenir la résurgence des mauvaises pratiques

Exemple 3: scène d'incivilités



1

MISE EN SECURITE DU DEPOT

2

**DISTRIBUTION DE FLYERS
MOBILISATION DES HABITANTS**

3

**RETRAIT DU DEPOT MAIS
MAINTIEN DU PANNEAU**

4

INSTALLATION D'UNE FRESQUE

1-MISE EN SECURITE
DU DEPOT

2- DISTRIBUTION DE
FLYERS

3-ENQUETE
ADMINISTRATIVE

4-RETRAIT DU DEPOT
PUIS INSTALLATION
D'UNE FRESQUE

PROBLEMATIQUE: dépôts sauvages récurrents

OBJECTIF utiliser la technique des scènes d'incivilité pour interpeler les (agir sur les ressorts psychologiques: culpabilité, crainte de la sanction)

CONCLUSION

- **Efficacité de la coordination entre les équipes**
- **Bonne collaboration entre les agents et les différents acteurs (partage des connaissances)**
- **Le CSU: un dispositif intéressant dans le plan de lutte**
 - **Des outils de communication et d'échanges partagés : une des clés de réussite**
 - **Limites actuelles des sanctions apportées (preuves et récidives) → réflexions en cours**